

Objet : Publication en ligne et transmission au rectorat

Les arrêtés n°2025-211 à 2025-224 présents dans ce dossier ont été transmis au rectorat et mis en ligne sur le site de l'université (*arrêté 2025-219= arrêté individuel qui ne doit pas être publié*) :

<https://www.univ-ubs.fr/fr/universite-bretagne-sud/infos-pratiques/recueil-des-actes-administratifs.html>

Transmis au rectorat le: 16/10/2025

Publié en ligne le: 16/10/2025

